



SERVICE DE PRESSE

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE - 141, avenue du Maine - 75680 PARIS Cedex 14 - Tél.: 01 40 52 84 70 - Fax.: 01 40 52 84 71

COMMUNIQUE DE PRESSE

FO soutient les travailleurs turcs pour la protection des libertés civiles et politiques et la défense des droits fondamentaux

Un coup d'Etat militaire avorté a eu lieu en Turquie le 15 juillet. FO, avec la CES et la CSI, dénonce cette tentative, quel qu'en soit l'instigateur, comme une remise en cause de l'état de droit et des fondements d'un système démocratique.

Ce 20 juillet, le gouvernement AKP a déclaré l'état d'urgence pour 3 mois. Il dispose désormais de la possibilité de restreindre sévèrement les droits fondamentaux, les droits de l'homme, les libertés individuelles et collectives. Le pouvoir exécutif turc, dont les atteintes aux droits de l'homme étaient déjà avérées, bénéficie d'un « boulevard » vers toujours plus d'arbitraire et moins de contre-pouvoirs. Plusieurs syndicats, dont DISK et KESK, ont protesté contre ces atteintes à l'état de droit, tout en condamnant fermement le Coup d'Etat.

Celui-ci s'est en effet soldé par les arrestations de milliers de militaires, d'employés de l'Education nationale, de journalistes, de religieux, de Juges et de procureurs, d'enseignants, de fonctionnaires, et plus largement de citoyens et de travailleurs.

FO rappelle que la tentative de Coup d'Etat ne peut être utilisée à des fins de répression au détriment de tous les travailleurs de Turquie et des syndicats usant de leur droit fondamental d'expression et d'action. Le Gouvernement turc, en tant que pays candidat à l'adhésion à l'UE, doit respecter la Convention européenne des droits de l'Homme. En tant que pays partenaire de l'UE, pour l'accueil des réfugiés, elle doit également leur assurer la protection de leurs droits et libertés fondamentales.

FO apporte tout son soutien et sa solidarité aux travailleurs de Turquie et à leurs organisations syndicales.

Paris, le 21 juillet 2016.